



Décision de radiodiffusion CRTC 2006-262

Ottawa, le 23 juin 2006

Entreprises de radio numérique de transition

L'ensemble du Canada

Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion des entreprises de programmation de radio numérique de transition énumérées à l'annexe de la présente décision, du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007, aux modalités et conditions en vigueur dans les licences actuelles.
2. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement des licences de ces entreprises dans le contexte des modifications qui pourraient possiblement être apportées à la politique sur la radio numérique de transition. Des modifications à cette politique ont été proposées par des participants à l'examen d'ensemble des politiques sur la radio commerciale entrepris par le Conseil. Celui-ci prévoit publier ses conclusions à l'égard de ses politiques sur la radio à une date ultérieure.
3. Tel qu'indiqué dans l'annexe, un certain nombre de ces entreprises ne sont pas encore en exploitation. Les dates limites actuelles de mise en exploitation de ces entreprises sont prorogées par la présente jusqu'au 31 août 2007.
4. La décision publiée aujourd'hui ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de ces licences pourrait soulever. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à chaque licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2006-262

Titulaires	Indicatif d'appel / Localité
Colombie Britannique	
Société Radio-Canada	CBUX-DR-1 Vancouver
	CBU-DR-1 Vancouver
	CBU-DR-2 Vancouver
	CBUF-DR-1 Vancouver
CHUM limitée	CFUN-DR-2 Vancouver
	CHQM-DR-1 Vancouver
Corus Premium Television Ltd.	CKNW-DR-2 New Westminster
	CFMI-DR-1 New Westminster
Corus Radio Company	CFOX-DR-1 Vancouver
	CHMJ-DR2 Vancouver
O.K. Radio Group Ltd.	CJZN-DR-1* Victoria
	CKKQ-DR-1* Victoria
Rogers Broadcasting Limited	CKKS-DR-1 Sechelt
	CKCL-DR-1 Vancouver
	CKWX-DR-2 Vancouver
Ontario	
1210361 Ontario Inc. (l'associé commandité), et Whiteoaks Communications Group Limited, Peter Gilgan, Ken Harrigan, Terri Patterson et George E. Patton (les associés commanditaires), faisant affaires sous le nom de AM 740 Primetime Radio Limited Partnership	CHWO-DR-2* Toronto
Société Radio-Canada	CBO-DR-1 Ottawa
	CBOF-DR-1 Ottawa
	CBOQ-DR-1 Ottawa
	CBOX-DR-1 Ottawa
	CBL-DR-1 Toronto
	CBLA-DR-1 Toronto
	CJBC-DR-1 Toronto
	CJBC-DR-2 Toronto
	CBE-DR-1 Windsor
	CBE-DR-2 Windsor

CHUM limitée	CFRA-DR-2*	Ottawa
	CKKL-DR-1*	Ottawa
	CHUM-DR-1	Toronto
	CHUM-DR-2	Toronto
	CIDR-DR-1	Windsor
	CIMX-DR-1	Windsor
	CKLW-DR-2	Windsor
CHUM (Ottawa) Inc.	CKWW-DR-2	Windsor
	CFGO-DR-2*	Ottawa
	CJMJ-DR-1*	Ottawa
CIRC Radio Inc.	CIRV-DR-1	Toronto
CJRT-FM Inc.	CJRT-DR-1	Toronto
CKMW Radio Ltd.	CIAO-DR-2	Brampton
Corus Premium Television Ltd.	CILQ-DR-1	North York
	CFMJ-DR-2	Toronto
Corus Radio Company	CFNY-DR-1	Brampton
Fairchild Radio Group Ltd.	CHKT-DR-2*	Toronto
Milestone Radio Inc.	CFXJ-DR-1*	Toronto
Rogers Broadcasting Limited	CHEZ-DR-1*	Ottawa
	CISS-DR-1*	Ottawa
	CIWW-DR-2*	Ottawa
	CFTR-DR-2	Toronto
	CHFI-DR-1	Toronto
	CJAQ-DR-1	Toronto
	CJCL-DR-2	Toronto
Radio 1540 Limited	CHIN-DR-1	Toronto
	CHIN-DR-2	Toronto
Standard Radio Inc.	CKQB-DR-1*	Ottawa
	CJEZ-DR-1	Toronto
	CKFM-DR-1	Toronto
	CFRB-DR-2	Toronto
Sur Sagar Radio Inc.	(Pas indicatif)*	Toronto

Trafalgar Broadcasting Limited	CJMR-DR-2 CJYE-DR-2	Mississauga Oakville
Trumar Communications Inc.	CFMX-DR-1	Toronto
Québec		
Astral Media Radio inc.	CIMF-DR-1* CKTF-DR-1*	Gatineau Gatineau
	CITE-DR-1 CKMF-DR-1	Montréal Montréal
Société Radio-Canada	CBF-DR-1 CBFX-DR-1 CBM-DR-1 CBME-DR-1	Montréal Montréal Montréal Montréal
CHUM limitée	CKGM-DR-2	Montréal
Cogeco Diffusion inc.	CFGL-DR-1*	Laval
Standard Radio Inc.	CHOM-DR-1 CJAD-DR-2* CJFM-DR-1*	Montréal Montréal Montréal

* Autorisation pas encore mise en œuvre